

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2026

Date d'affichage et de mise en ligne de la liste des délibérations examinées : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le huit avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président sortant.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. SLOSARCZYK Florian, DELVILLE Jean-Pierre, Mme FANCHON Catherine.

Mme FANCHON Catherine avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
M. DELVILLE Jean-Pierre était représenté par M. PAGNIER Pierre, suppléant.

Le Président ouvre la séance.

Secrétaire de séance : M. Julien DOUTART

M. José RIOJA, président sortant procède à l'appel des Conseillers et énonce les pouvoirs.

M. André SALOME, doyen d'âge, prend la présidence.

2026-40

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EST DE LA SOMME

Suite au renouvellement général des conseils municipaux,

Monsieur José RIOJA, Président sortant, installe le conseil communautaire composé comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE CONSEILLERS	NOMS ET PRENOMS DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	DATES DE NAISSANCE
ATHIES	1	ZIENTEK Sébastien	10/03/1981
BETHENCOURT- SUR- SOMME	1	POTURALSKI Patricia	05/06/1962
BILLANCOURT	1	DESACHY Christophe	22/05/1966
BREUIL	1	DE WITASSE THEZY Charles	07/07/1980
BROUCHY	1	WATBOT Claude	22/12/1947
BUVERCHY	1	CARPENTIER Olivier	19/07/1984
CIZANCOURT	1	DOUTART Julien	24/08/1994
CROIX-MOLIGNEAUX	1	FRIZON Hervé	24/06/1969
CURCHY	1	CARON Gilles	26/10/1959
DOUILLY	1	SPRYSCH Aline	08/10/1972
ENNEMAIN	1	GRIMAUX Patrice	02/07/1958
EPENANCOURT	1	BLONDELLE Pascal	12/10/1954
EPPEVILLE	1	VASSENT Christophe	09/09/1971
	2	FANCHON Catherine	26/06/1966
	3	DA SILVA Estelle	27/07/1959
	4	BOITEL Francis	25/04/1963
ESMERY-HALLON	1	LALOI François	13/12/1965
FALVY	1	LECOMTE Frédéric	19/09/1964
HAM	1	LEGRAND Eric	26/06/1962
	2	DELEFORTRIE Luciane	04/08/1965
	3	ZOIS Christophe	08/05/1972
	4	DUBREUCQ Benoit	25/08/1977
	5	LARUE-VELON Claudette	21/12/1958
	6	SLOWINSKI Corinne	31/12/1971
	7	SCHWEITZER Cécile	22/04/1976
	8	DESSAINT Carine	06/12/1977
	9	CHRETIEN Gabriel	29/06/1984
	10	GOUBRON Julien	05/03/1991
	11	BLOIS Frédéric	30/12/1961
HOMBLEUX	1	LEFEBVRE Eric	05/11/1973
	2	POLIN Justine	13/02/1988
LANGUEVOISIN-QUIQUERY	1	ZURICH Christine	19/09/1953
LICOURT	1	DEGENNE Laurent	06/04/1971
MATIGNY	1	IDE Jean-François	31/07/1972
MESNIL-SAINT-NICAISE	1	MERLIER Jacques	21/06/1947
MONCHY-LAGACHE	1	NGUYEN Alain	26/01/1960
MORCHAIN	1	WISSOCQ Jean-Marc	08/05/1952
MOYENCOURT	1	BECQUERELLE David	21/02/1976
MUILLE-VILLETTE	1	SLOSARCZYK Florian	29/04/1992
	2	SLOSARCZYK Eric	19/07/1965
NESLE	1	DEMULE Frédéric	09/01/1985
	2	COULON Stéphanie	31/05/1974
	3	LEDENT Philippe	01/06/1965
	4	TOTET Fanny	11/08/1982
	5	TEMPEZ Romain	05/12/1984
OFFOY	1	RIMETTE Jean-Michel	17/08/1972
PARGNY	1	POLLARD Corinne	21/11/1966
PITHON	1	GENSE Caroline	18/05/1984
POTTE	1	NORMAND Steve	10/01/1975

QUIVIERES	1	RAGUENEAU Françoise	25/01/1951
RETHONVILLERS	1	MERCUSOT Laurent	23/10/1965
ROUY-LE-GRAND	1	CLEMENT Anne	13/07/1971
ROUY-LE-PETIT	1	SALOME André	09/08/1946
SAINT-CHRIST-BRIOST	1	BELLARD Joël	04/03/1951
SANCOURT	1	MARTIN Michel	04/05/1961
TERTRY	1	MUSEUX Gérard	31/10/1950
UGNY-L'EQUIPEE	1	DELVILLE Jean-Pierre	10/04/1949
VILLECOURT	1	SCHIETTECATTE Benoît	03/12/1982
VOYENNES	1	POULAIN Sylvie	01/02/1964
Y	1	JOLY Vincent	22/12/1973

Reçu à la préfecture de la Somme
le 15 avril 2026

2026-41
PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT

Il est rappelé que conformément à l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales, le président est l'organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale.

Il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de l'établissement public de coopération intercommunale.

Il est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service.

Il convient, suite au renouvellement de l'organe délibérant, de procéder à l'élection du Président de la communauté de communes de l'Est de la Somme.

Le président est élu au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue.

La majorité se calcule par rapport au nombre de suffrages exprimés. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu (article L. 2122-7 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT).

Peut être élu président, un membre de l'organe délibérant qui ne s'est pas déclaré candidat à la fonction ; il n'y a pas d'obligation de déclaration de candidature. En outre, un conseiller peut se porter candidat à un tour de scrutin alors qu'il ne l'était pas aux tours précédents.

Vu le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires intervenu lors des élections du 15 mars 2026,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 2122-7,

Après avoir fait appel des candidatures, M. DEMULE Frédéric se porte candidat,

Le conseil communautaire procède à l'élection du Président :

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions).....	1
b - Nombre de votants (présents – abstentions).....	58
c - Nombre de votes blancs.....	5
d - Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)].....	53
e - Majorité absolue.....	27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEMULE Frédéric	40	quarante

M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 5 voix, M. LECOMTE Frédéric a obtenu 4 voix, Mme POTURALSKI Patricia a obtenu 2 voix, M. BLONDELLE Pascal a obtenu 1 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 1 voix.

Monsieur DEMULE Frédéric a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Reçu à la préfecture de la Somme
le 15 avril 2026

M. DEMULE :

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental, Très chère Françoise,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, Très cher Franck,
Monsieur le Président sortant, Très cher José,
Mesdames, Messieurs les Maires, très chers collègues,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,
Mesdames, Messieurs les élus municipaux présents,

Monsieur le directeur général des services,
Mesdames et messieurs les agents de la Communauté de Communes,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion, mais aussi avec une grande détermination que je prends la parole devant vous en cet instant. Malgré les pressions de dernières minutes subies par certains d'entre vous aujourd'hui, pressions que je condamne, merci infiniment très chers collègues pour la confiance que vous venez de m'accorder en me confiant la responsabilité de présider la Communauté de Communes de l'Est de la Somme pour les 6 voire 7 années à venir. Certes, je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, mais je mesure surtout l'exigence qui l'accompagne. Oui chers collègues, c'est en conscience que je sais la complexité de la mission de président qui m'incombe dorénavant mais je tâcherai de me montrer à la hauteur. Cependant, au-delà d'une fonction, c'est une mission collective qui nous rassemble tous maintenant : celle de redonner à notre collectivité un cap clair, une méthode renouvelée et une ambition partagée au service des 41 communes et près de 19 700 habitants qui composent notre territoire. Un territoire qui va devoir faire face à plusieurs choix décisifs pour son avenir. Dans ce cadre, j'espère ardemment et sincèrement que mon élection comme président et de la gouvernance à venir sera le signe d'un nouveau commencement, celui du choix de l'intelligence collective plutôt que des oppositions stériles, du dialogue plutôt que de la défiance, de la bienveillance plutôt que des rancunes, de l'action codéfinie et coconstruite plutôt que des décisions pyramidales descendantes donc incomprises et parfois insoutenables. C'est dans cet esprit que je souhaite inscrire les prochaines années : celui d'un exécutif pluraliste, représentatif de notre diversité territoriale, respectueux des différentes philosophies, guidé par une seule et unique boussole : l'intérêt général ! Avec une aspiration intime, que quelles que soient nos sensibilités politiques, nos singularités de réflexion, notre passif individuel comme collectif, nous puissions dépasser nos clivages et œuvrer dans le seul intérêt de notre territoire et de ses habitants afin de ne pas revivre collectivement les sombres épisodes du passé qui amènerait à la perte de confiance définitivement envers nous élus bien-sûr, mais surtout envers notre territoire. Pour réussir cette ambition, cela signifie tout d'abord une gouvernance renouvelée en grande partie, représentative et collégiale, fondée sur la concertation, la cohésion, la transparence et la recherche permanente du compromis. J'ai intensément travaillé en ce sens depuis plusieurs semaines car c'est un constat et une demande partagée par tous mais aussi parce que c'est un impératif. Certes, ce n'est pas une gouvernance parfaite qui vous sera proposée mais elle a au moins le mérite non seulement d'exister, de répondre à la logique présentée mais surtout d'essayer de porter une nouvelle approche au nom de l'intérêt général. De plus, je souhaite avec cette nouvelle gouvernance, faire de ce Conseil Communautaire un lieu de dialogue, de décisions partagées et d'actions collectives. Seule cette méthode, je pense, peut apporter de l'apaisement, de la sérénité et des décisions légitimes comprises et partagées par un maximum d'élus et donc assumées et défendues par les élus communautaires. Des élus communautaires qui devront faire face à de nombreux défis :

- Le défi budgétaire qui s'impose à nous avec des décisions probablement difficiles mais qui seront actées ensemble,
- Le défi de la fiscalité avec la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique,
- Le défi de l'harmonisation de nos compétences, tant attendu depuis 9 ans,
- Le défi de la mutualisation, nécessaire notamment pour nos communes rurales,
- Le défi de l'attractivité économique, de la construction du Canal Seine-Nord Europe et du port intérieur, sans oublier les requalifications de friches industrielles comme Energipole pour ne citer que celle-ci. N'oublions pas que seule l'activité économique fera baisser le chômage, reculer la paupérisation et permettra des recettes fiscales nouvelles pour assainir nos finances et lancer de nouvelles actions culturelles, sportives, sociales et associatives.
- Le défi de la revitalisation de nos communes,

- Le défi de l'acceptation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va définir les grandes orientations d'aménagement du territoire, un document nécessaire pour construire la CCES de demain en concertation avec les communes,

- Le défi de la transition écologique et de la protection de l'environnement, naturellement. Je formule le vœu que nous puissions réunir nos énergies au-delà de nos différences pour les relever et les réussir ensemble. Puis fort de cette réussite, nous pourrons ensuite lancer de nouveaux investissements et bâtir de nouveaux projets réfléchis, raisonnés et ambitieux. C'est ce qu'attendent nos concitoyens dans l'intérêt de notre territoire. Ne l'oublions pas ! Je ne pouvais conclure mon intervention sans poser un principe clair : toute décision structurante – qu'elle concerne la fiscalité, les transferts de compétences ou les équipements – fera l'objet d'une concertation systématique avec l'ensemble des maires sans exception et sera soumise à débat et vote lors des conférences des maires avant une décision définitive en conseil communautaire. Cela paraît être du bon sens et un principe de base mais le dire me paraît tout de même important. Mesdames, Messieurs, Vous l'aurez compris, ma présidence sera basée sur 7 piliers : écouter, entendre, analyser, comprendre, construire, décider, agir. Cependant, je serai également un président qui saura siffler la fin de la récréation, prendre ses responsabilités et trancher lorsqu'il le faudra, mais toujours dans l'intérêt général du territoire communautaire. Chers collègues, en plus de l'unité territoriale nous avons devant nous une responsabilité immense : celle de faire rayonner notre territoire, de renforcer son attractivité, de soutenir son développement économique et d'améliorer concrètement la vie de nos concitoyens. Mais nous avons surtout une opportunité : celle de réinventer notre manière de travailler ensemble. Je crois profondément que notre territoire a toutes les forces pour réussir ces défis avec des élus impliqués et engagés, des communes complémentaires et dynamiques, des projets structurants porteurs d'optimisme que d'autres territoires n'ont pas, enfin des habitants profondément attachés à leurs racines et leur cadre de vie. À nous de créer les conditions de la confiance et de bâtir ensemble un territoire plus harmonieux, plus fort, plus ambitieux, plus généreux et plus accueillant. Soyez-en certains : je n'y dérogerai pas. Je serai le Président de toutes les communes. Je serai le Président de l'ensemble de notre territoire. Je serai le Président d'une Communauté de Communes qui avance sereinement, unie et déterminée. Et dans cette mission complexe, je sais pouvoir compter sur vous tous, chers collègues ! Sur votre dévouement, votre discernement, vos réflexions, vos décisions et vos actions. A nous de nous montrer dignes de nos prédécesseurs qui depuis les années 60 ont su construire des politiques intercommunales au service de tous via les SIVOM et DISTRICT jusqu'au début des années 2000 puis les Communautés de Communes depuis un quart de siècle. L'occasion de citer tous les présidents qui se sont succédés et de leur rendre hommage : Gaston LEJEUNE, Camille GAUTIER, Hervé LAUDREN, Emile LUCIANI, Lucien THERON, Jacques GRONNIER à qui je pense quotidiennement dans mes missions, Jean-Louis NOGIER, Bernard BRUNEL, Maurice QUILLLOT, André DEMOTIER, Jack PINCONNET, Michel FAGART, André VALLETTE, Paul PILOT, Marc BONEF, Eric LEGRAND, André SALOME, José RIOJA. Enfin pour finir sur une touche d'humour, je sais que dans cette salle ont lieu lors de chaque période de vacances scolaires des ateliers de cirque. Depuis 3 semaines, à l'écoute de vos conseils, remarques, critiques, sollicitations et exigences, j'ai eu quotidiennement l'impression d'être un équilibriste, mais vous pouvez maintenant compter sur moi afin d'être « Monsieur Loyal ». Vive nos 41 communes. Et vive la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.

Je vous remercie de votre attention.

2026-42
FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L.5211-10,

Considérant que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents,

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15,

Le Conseil Communautaire,

après en avoir délibéré par 54 voix pour, 4 voix contre (Mme POTURALSKI Patricia, MM. DE WITASSE THEZY Charles, GRIMAUZ Patrice, SLOSARCZYK Eric) et une abstention (M. ZIENTEK Sébastien),

. FIXE le nombre de Vice-Présidents à 10.

Reçu à la préfecture de la Somme
le 15 avril 2026

2026-43
PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Frédéric DEMULE, élu Président, le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Considérant l'article L. 5211-2 du CGCT, les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Ce mode de scrutin, individuel, exclut par conséquent toute obligation de parité.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil ayant fixé à 10 le nombre de Vice-Présidents,

Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Vice-Présidents :

Election du 1er Vice-Président

Mme RAGUENEAU Françoise se porte candidate.

Résultats du premier tour de scrutin

a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions).....	2
b - Nombre de votants (présent – abstentions).....	57
c - Nombre de votes blancs.....	5
d - Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	52
e - Majorité absolue.....	27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
RAGUENEAU Françoise	38	Trente huit

Mme POTURALSKI Patricia a obtenu 3 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 3 voix, M. LECOMTE Frédéric a obtenu 2 voix, M. MERLIER Jacques a obtenu 2 voix, M. DE WITASSE THEZY Charles a obtenu 1 voix, M. JOLY Vincent a obtenu 1 voix, M. NORMAND Steve a obtenu 1 voix, M. SALOME André a obtenu 1 voix,

Madame RAGUENEAU Françoise a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente et immédiatement installée.

Election du 2^{ème} Vice-Président

M. LEGRAND Eric se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions).....	0
b - Nombre de votants (présents - abstentions).....	59
c - Nombre de votes blancs.....	10
d - Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	49
e - Majorité absolue.....	25

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LEGRAND Eric	31	Trente et un

Mme POTURALSKI Patricia a obtenu 3 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 3 voix, M. LECOMTE Frédéric a obtenu 2 voix, Mme DELEFORTRIE Luciane a obtenu 1 voix, M. DUBREUCQ

Benoît a obtenu 1 voix, M. MERLIER a obtenu 1 voix, M. NORMAND Steve a obtenu 1 voix, Mme POLLARD Corinne a obtenu 1 voix, Mme POLIN Justine a obtenu 1 voix, Mme POULAIN Sylvie a obtenu 1 voix, M. SALOME André a obtenu 1 voix, M. SCHIETTECATTE Benoît a obtenu 1 voix, Mme SPRYSCH Aline a obtenu 1 voix,

Monsieur LEGRAND Eric a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 3^{ème} Vice-Président

Mme SPRYSCH Aline se porte candidate.

Résultats du premier tour de scrutin

a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions).....	1
b - Nombre de votants (présents - abstentions).....	58
c - Nombre de votes blancs.....	6
d - Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	52
e - Majorité absolue.....	27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SPRYSCH Aline	44	Quarante quatre

M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 5 voix, M. GRIMAUZ Patrice a obtenu 1 voix, M. LEFEBVRE Eric a obtenu 1 voix, M. SALOME André a obtenu 1 voix,

Madame SPRYSCH Aline a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée.

M. LECOMTE : J'ai eu l'occasion de me présenter hier à la majorité des personnes présentes à Hombleux, je pense avoir été présent dans cette mandature pour exercer les fonctions que j'avais, qui étaient les ressources humaines et la culture. Je propose suite à ta demande de rejoindre l'équipe toujours dans l'idée de rassembler, je ne souhaite plus de clivage, je souhaite avancer pour le territoire.

M. DE WITASSE THEZY : Encore hier, je ne pensais pas me présenter comme vice-président. Mais la réunion d'hier soir m'a fait changer d'avis. J'ai été surpris de voir autant de vice-présidents sortants se représenter. Malgré un bilan et des méthodes que chacun ici connaît. Plus surprenant encore de les entendre affirmer qu'ils ne souhaitent pas revivre la situation actuelle. Alors même qu'ils en portent une part de responsabilité. D'ailleurs certains ont eu le courage de démissionner plutôt que de cautionner certaines pratiques. Aujourd'hui notre Communauté de Communes a besoin d'un nouveau souffle, du sang neuf, un regard différent et surtout une manière de faire plus claire et plus respectueuse de l'intérêt collectif. Depuis 11 ans, en tant que maire et conseiller communautaire, j'ai acquis l'expérience du fonctionnement intercommunal. Je mesure pleinement les difficultés que nous traversons mais aussi les enjeux majeurs pour notre territoire. Ma motivation est simple, remettre l'intérêt général au cœur de nos

décisions, garantir plus de transparence et redonner toute sa place au conseil communautaire. Je vous remercie

M.DEMULE : Merci beaucoup à tous les deux.

Election du 4^{ème} Vice-Président

MM. DE WITASSE THEZY Charles et LECOMTE Frédéric se portent candidats.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions)..... 0
- b - Nombre de votants (présents - abstentions)..... 59
- c - Nombre de votes blancs..... 0
- d - Nombre de suffrages exprimés [b-c]..... 59
- e - Majorité absolue..... 30

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DE WITASSE THEZY Charles	22	Vingt deux
LECOMTE Frédéric	36	Trente six

Mme COULON Stéphanie a obtenu 1 voix,

Monsieur LECOMTE Frédéric a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 5^{ème} Vice-Président

M. WISSOCQ Jean-Marc se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions)..... 1
- b - Nombre de votants (présents - abstentions)..... 58
- c - Nombre de votes blancs..... 8
- d - Nombre de suffrages exprimés [b-c]..... 50
- e - Majorité absolue..... 26

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
WISSOCQ Jean-Marc	45	Quarante cinq

M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 3 voix, M. IDE Jean-François a obtenu 1 voix, M. LEFEBVRE Eric a obtenu 1 voix,

Monsieur WISSOCQ Jean-Marc a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 6^{ème} Vice-Président

M. FRIZON Hervé se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions)..... 0
- b - Nombre de votants (présents - abstentions)..... 59
- c - Nombre de votes blancs..... 3
- d - Nombre de suffrages exprimés [b-c]..... 56
- e - Majorité absolue..... 29

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FRIZON Hervé	43	Quarante trois

M. POTURALSKI Patricia a obtenu 2 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 2 voix, M. BOITEL Francis a obtenu 1 voix, M. CARON Gilles a obtenu 1 voix, M. DEGENNE Laurent a obtenu 1 voix, M. DOUTART Julien a obtenu 1 voix, Mme GENSE Carolie a obtenu 1 voix, M. LEGRAND Eric a obtenu 1 voix, M. MERLIER Jacques a obtenu 1 voix, Mme POLIN Justine a obtenu 1 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 1 voix,

Monsieur FRIZON Hervé a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 7^{ème} Vice-Président

M. SCHIETTECATTE Benoit se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions)..... 1
- b - Nombre de votants (présents - abstentions)..... 58
- c - Nombre de votes blancs..... 6

d - Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	52
e - Majorité absolue.....	27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SCHIETTECATTE Benoît	39	Trente neuf

M. DUBREUCQ Benoît a obtenu 6 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 3 voix, M. CARPENTIER Olivier a obtenu 1 voix, M. DE WITASSE THEZY Charles a obtenu 1 voix, M. MERLIER Jacques a obtenu 1 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 1 voix,

Monsieur SCHIETTECATTE Benoit a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 8^{ème} Vice-Président

M. ZOIS Christophe se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions).....	3
b - Nombre de votants (présents – abstentions).....	56
c - Nombre de votes blancs.....	3
d - Nombre de suffrages exprimés [b-c].....	53
e - Majorité absolue.....	27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
ZOIS Christophe	37	Trente sept

Mme POTURALSKI Patricia a obtenu 4 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 3 voix, M. DUBREUCQ Benoît a obtenu 2 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 2 voix, M. DEGENNE Laurent a obtenu 1 voix, M. DELVILLE Jean-Pierre a obtenu 1 voix, M. GOUBRON Julien a obtenu 1 voix, Mme LARUE-VELON Claudette a obtenu 1 voix, M. NORMAND Steve a obtenu 1 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 2 voix,

Monsieur ZOIS Christophe a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 9^{ème} Vice-Président

M. LEFEBVRE Eric se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote(abstentions)..... 2
- b - Nombre de votants (présents – abstentions)..... 57
- c - Nombre de votes blancs..... 5
- d - Nombre de suffrages exprimés [b-c]..... 52
- e - Majorité absolue..... 27

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LEFEBVRE Eric	33	Trente trois

M. DUBREUCQ Benoît a obtenu 3 voix, Mme POTURALSKI Patrivcia a obtenu 3 voix, M. DEGENNE Laurent a obtenu 2 voix, M. TEMPEZ Romain a obtenu 2 voix, M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 2 voix, M. MERLIER Jacques a obtenu 2 voix, M. BECQUERELLE David a obtenu 1 voix, M. IDE Jean-François a obtenu 1 voix, Mme POLIN Justine a obtenu 1 voix, Mme RAGUENEAU Françoise a obtenu 1 voix, M. SALOME André a obtenu 1voix,

Monsieur LEFEBVRE Eric a été proclamé 9^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 10^{ème} Vice-Président

M. BOITEL Francis se porte candidat.

Résultats du premier tour de scrutin

- a - Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote (abstentions)..... 0
- b - Nombre de votants (présents - abstentions)..... 59
- c - Nombre de votes blancs..... 10
- d - Nombre de suffrages exprimés [b-c]..... 49
- e - Majorité absolue..... 25

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BOITEL Francis	29	Vingt neuf

M. ZIENTEK Sébastien a obtenu 5 voix, M. DE WITASSE THEZY Charles a obtenu 4 voix, M. DUBREUCQ Benoît a obtenu 4 voix, M. BLONDELLE Pascal a obtenu 1 voix, Mme CLEMENT Anne a obtenu 1 voix, M. DEGENNE Laurent a obtenu 1 voix, M. LALOI François a obtenu 1 voix, M. LEDENT Philippe a obtenu 1 voix, Mme POTURALSKI Patricia a obtenu 1 voix, M. ZOIS Christophe a obtenu 1 voix,

Monsieur BOITEL Francis a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Reçu à la préfecture de la Somme
Le 15 avril 2026

M. DEMULE : Comme m'autorise la législation et après avis de la sous-préfecture puis de la préfecture pour être sûr de moi, il est proposé d'ajourner la fixation de nombre des autres membres du bureau ainsi que leurs élections. Je vous propose de les décaler au prochain conseil communautaire, afin de me laisser le temps de continuer les échanges et le temps de la réflexion des décisions qui sera pris en concertation avec mes 10 vice-présidents. Je suis ainsi la logique de ma démarche et de ce que je vous ai annoncé tout à l'heure dans mon discours. Et je vais donc finir avec la lecture de la charte de l'élu local que vous avez tous sur table et que je me dois de vous lire.

Lecture de la charte de l'élu local

M. DEMULE : Je vous remercie une nouvelle fois toutes et tous, chers collègues, de la confiance que vous m'avez accordée, de la confiance que vous avez décidé d'accorder aux 10 vice-présidents qui vous ont été proposés. J'espère une nouvelle fois sincèrement et ardemment que nous saurons travailler ensemble collectivement et collégialement et que nous saurons prendre à l'avenir des décisions qui seront collectives, coconstruites, partagées par tous, acceptées par tous et défendues par tous suite à son approbation en Conseil Communautaire.

Je remercie une nouvelle fois le personnel de la Communauté de Communes et plus particulièrement celles et ceux qui sont présents parmi nous ce soir. Je remercie également le public présent avec quelques mots affectueux pour ma maman qui est dans la salle.

Je vous invite au verre de l'amitié et je l'espère au verre de l'apaisement et de la sérénité. Bonne soirée à toutes et à tous.

Séance levée à 20 heures

Le secrétaire de séance,
Julien DOUTART



Le Président,
Frédéric DEMULE

